

204P-2102

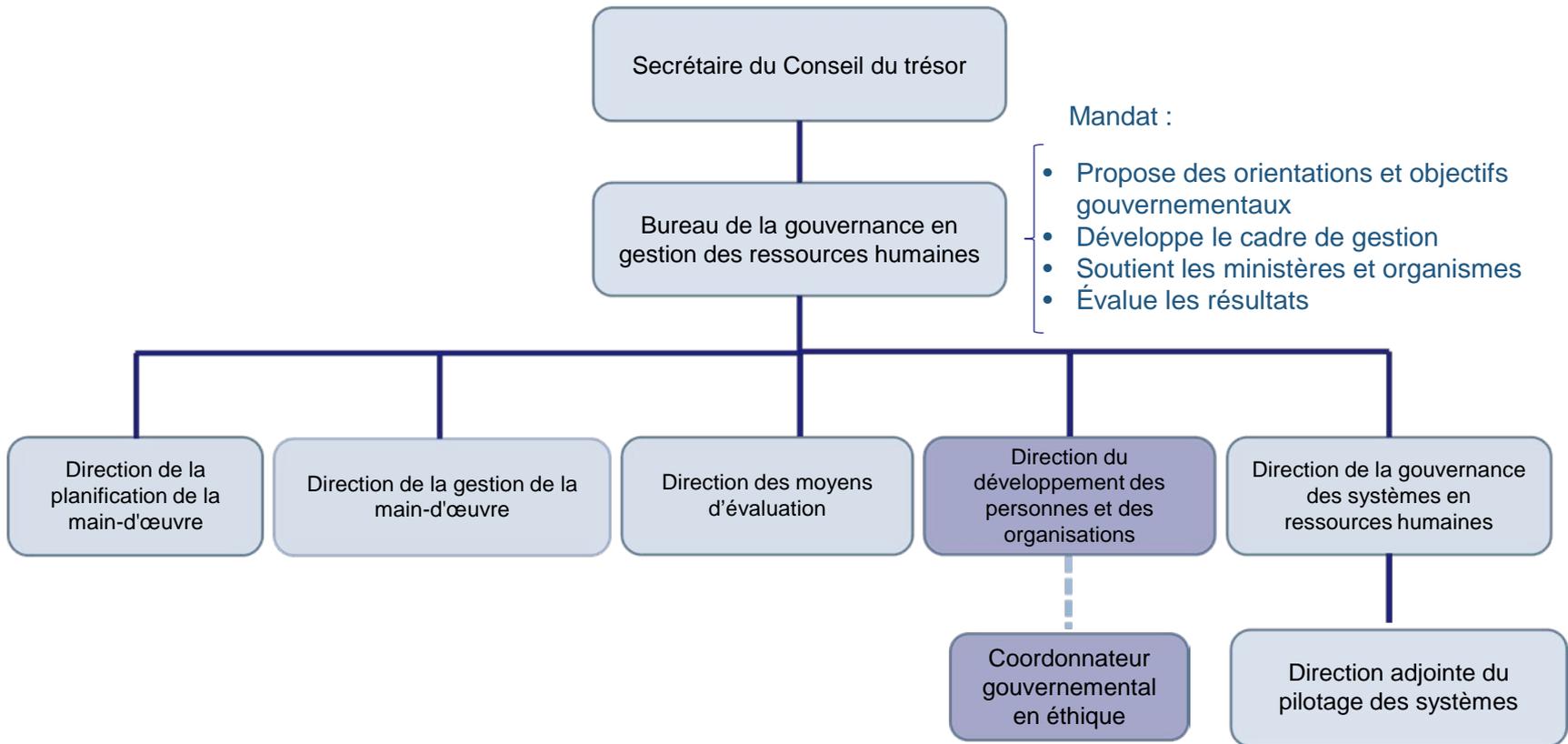
Éthique et déontologie

dans la fonction publique du Québec

Secrétariat du Conseil du trésor

Québec 

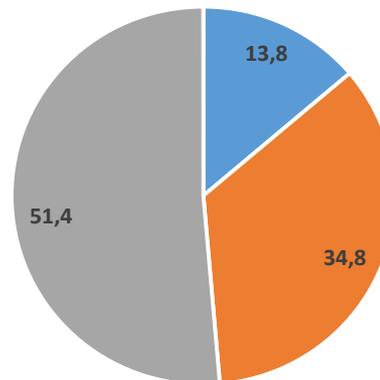
Bureau de la gouvernance en gestion des ressources humaines



La fonction publique en bref

- 89 ministères et organismes dont le personnel est nommé suivant la Loi sur la fonction publique
- Environ 59 000 équivalents temps complet (ETC)
- Cet univers exclut les réseaux de la santé (220 000 ETC) et de l'éducation (149 300 ETC) de même que les sociétés d'État

Répartition de l'effectif en équivalents temps complet (%)



■ Fonction publique ■ Éducation ■ Santé et services sociaux

Environnement éthique et déontologique de la fonction publique du Québec

Employés et gestionnaires de la fonction publique

- Loi sur la fonction publique (1983)
- Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (1985/2002)
- Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise (Dépôt à l'Assemblée nationale: 2002)
- Autres règles d'éthique applicables
 - L'éthique dans la fonction publique québécoise (2003)
 - Directive sur l'utilisation éthique du courriel, d'un collecticiel et des services d'Internet par le personnel de la fonction publique (2002)

Titulaires d'un emploi supérieur

- Loi sur le ministère du Conseil exécutif (1997)
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (1998)

Règles communes aux titulaires de charge publique

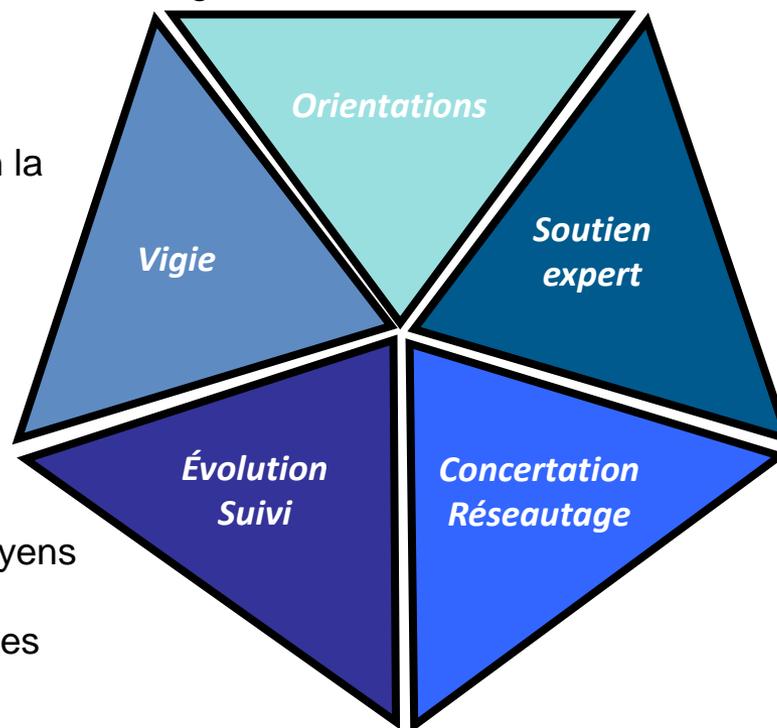
- Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (2002)

Les responsabilités du sous-ministre et du dirigeant d'organisme en matière d'éthique

- Loi sur la fonction publique – articles 37, 38 et 39
 - Responsable de la gestion des ressources humaines du ministère ou de l'organisme, dans le cadre des politiques du Conseil du trésor
- Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique – article 20
 - Doit s'assurer du respect des normes d'éthique et de discipline par les fonctionnaires du ministère ou de l'organisme

Rôle du SCT en matière d'éthique

- Formule des conseils et avis pour l'évolution des orientations et du cadre de gestion



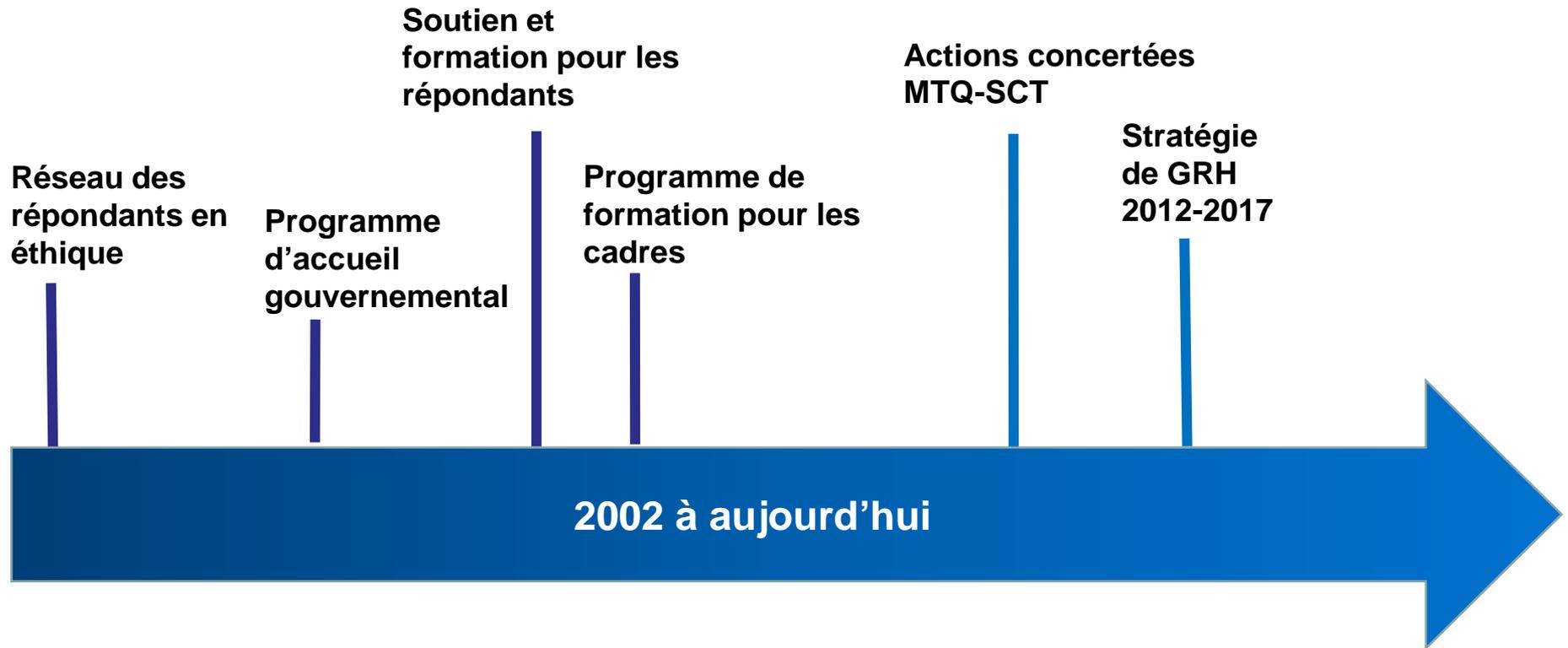
- Assure une vigie en la matière

- Assure le suivi des moyens mis en place par les ministères et organismes

- Offre soutien et accompagnement aux ministères et organismes
- Offre des conseils et des interprétations relativement à des cas particuliers
- Élabore des guides, outils et contenus de formation

- Assure la coordination du réseau des répondants en éthique

Appui du SCT au cadre légal et réglementaire



Appui du SCT au cadre légal et réglementaire

Création d'un réseau de répondants en éthique à l'échelle de la fonction publique

- Un répondant pour chaque ministère et organisme
- Trois rôles principaux:
 - Coordination
 - Soutien aux gestionnaires
 - Conseil au personnel

Exemples d'actions réalisées par les répondants

Rôles	Actions
Coordination	Soutien à l'adoption de codes d'éthique et de déontologie
	Coordination d'un comité d'éthique organisationnel
	Préparation de démarches et de plans d'action
	Activités de sensibilisation dès l'accueil d'un nouvel employé
	Diffusion de capsules d'information sur l'éthique
	Animation d'une section spécifique dans l'Intranet
Conseil au personnel et soutien aux gestionnaires	Guide sur l'utilisation des médias sociaux
	Production d'avis relatifs à des dilemmes éthiques
	Transmission de communiqués au personnel au regard de leurs devoirs et obligations
	Atelier sur la résolution de dilemmes éthiques
	Sensibilisation et formation en éthique pour le personnel et les gestionnaires

Appui du SCT au cadre légal et réglementaire

Soutien aux répondants

- Programme de formation
- Ateliers thématiques de perfectionnement
- Outil de référence complet destiné aux répondants
- Service-conseil de 2^e ligne

Appui du SCT au cadre légal et réglementaire

Mesures destinées aux gestionnaires

- Profil de compétences des gestionnaires
- Session d'accueil gouvernemental des nouveaux gestionnaires de la fonction publique québécoise / module sur l'éthique
- Programme gouvernemental de développement pour les nouveaux gestionnaires / module sur l'éthique

Appui du SCT au cadre légal et réglementaire

Mesures destinées à l'ensemble du personnel

- Programme d'accueil gouvernemental
- Capsule de sensibilisation en ligne

Actions concertées MTQ-SCT

- En octobre 2011, annonce du ministre des Transports et de la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale de 39 mesures visant à renforcer la lutte contre la collusion et la corruption dans le domaine de la construction
- Engagement du SCT en matière d'éthique pour l'ensemble de la fonction publique:
 - Transmission systématique d'un avis écrit pour tous les employés se prévalant d'un congé pour travailler dans le secteur privé indiquant qu'ils ne peuvent travailler à leur compte ou pour un projet lié à leur organisation*
 - Communication au moment de l'embauche de nouveaux employés rappelant les principes éthiques et les règles de déontologie qui s'appliquent et leur engagement écrit d'en respecter les termes*
 - Mise en ligne d'une capsule de sensibilisation aux principes d'éthique et aux règles de déontologie, accessible à tous les employés de la fonction publique*

*Ces trois mesures ont été réalisées

Plan d'action intégré en matière d'éthique

- Consolider la culture éthique de la fonction publique:
 - Un des objectifs de la stratégie de gestion des ressources humaines 2012- 2017
- Mise en œuvre d'un nouveau plan d'action intégré en matière d'éthique 2012-2015:
 - Un des engagements issus de la stratégie

Actions à finaliser

- Profil de compétences du répondant
- Guide pédagogique
- Démarche de gestion des risques éthiques
- Nouveau programme gouvernemental de formation pour les gestionnaires en poste